Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le jeudi 19 décembre 2024 à 13 h 15, de manière hybride, au 405, avenue Ogilvy, bureau 200.80 (Salle de direction)

PRÉSENCES :

Laurence LAVIGNE LALONDE, Mairesse d'arrondissement
Martine MUSAU MUELE, Conseillère de la ville - district de Villeray
Sylvain OUELLET, Conseiller de la ville - district de François-Perrault
Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension
Josué CORVIL, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Nathalie VAILLANCOURT, Directrice d'arrondissement
Monsieur Marco ST-PIERRE, Directeur des travaux publics
Monsieur Jocelyn JOBIDON, Directeur du développement du territoire
Madame Nadine MEDAWAR, Directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Madame Annette DUPRÉ, Directrice des services administratifs et du greffe
Madame Gabrielle GAUTHIER, Secrétaire d'arrondissement substitut

---

10.01 - Ouverture de la séance

La mairesse, Laurence Lavigne Lalonde, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 13 h 32.

CA24 14 0378

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Laurence LAVIGNE LALONDE

appuyé par Josué CORVIL

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement avec modifications, soit de :

- Placer l'article 10.03 « Période de questions du public » suite à l'article 10.01 « Ouverture de la séance ».

Adopté à l'unanimité.

10.02

10.03 - Période de questions du public

À la demande de la mairesse, la période de questions a été déplacée en début de séance, avant l'adoption de l'ordre du jour modifié.

Un seul citoyen a posé une question :

Yasser Arkab. Délit de fuite

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyennes et citoyens, la mairesse de l'arrondissement déclare la période de questions close à 13 h 38.

---

10 - Période de questions des membres du conseil

À 13 h 39, la mairesse, Laurence Lavigne Lalonde appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ».

Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil d'arrondissement et la période de questions est close.

À 13 h 39, la mairesse de l'arrondissement suspend la séance extraordinaire.

À 13h 50, reprise de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement.

CA24 14 0379

Autoriser une dépense maximale de 15 000 $, à même les surplus de l'arrondissement, pour soutenir quelques ménages affectés par la panne de courant majeure survenue dans le quartier de Saint-Michel, pour laquelle une mesure d'urgence a été décrétée du 15 au 18 décembre 2024.

Il est proposé par Laurence LAVIGNE LALONDE

appuyé par Josué CORVIL

et résolu :

1. d'autoriser une dépense maximale de 15 000 $, à même les surplus de l'arrondissement, pour soutenir quelques ménages affectés par la panne de courant majeure survenue dans le quartier de Saint-Michel, pour laquelle une mesure d'urgence a été décrétée du 15 au 18 décembre 2024 ;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1249044017

70.01 Levée de la séance

La séance est levée à 14 h 05.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

_____	_____
Laurence LAVIGNE LALONDE	Gabrielle GAUTHIER
Mairesse d'arrondissement	Secrétaire d'arrondissement substitut

_____
Laurence LAVIGNE LALONDE
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 février 2025.